

Bien en route sur le marché !

Certification selon la norme IRIS pour le secteur du transport ferroviaire

Les marchés du transport sont en pleine mutation. La privatisation et l'internationalisation ainsi que les harmonisations techniques et juridiques génèrent des exigences de qualité plus élevées en termes de fiabilité et durée de vie.

Avec une certification selon la norme IRIS (International Railway Industry Standard) – une norme dédiée au ferroviaire pour les systèmes de management –, TÜV NORD CERT offre aux entreprises du transport ferroviaire la possibilité de se positionner sur le marché comme partenaires modernes et fiables.

IRIS 
Certification

Groupes cibles pour la certification

L'IRIS est applicable dans le monde entier, dans tous les secteurs des transports ferroviaires pour les entreprises dont les activités-clés sont la production, le développement, le management de projet et la maintenance de véhicules ferroviaires et de leurs composants, y compris la signalisation. Menée sous la direction de l'UNIFE (Union des Industries Ferroviaires Européennes), la norme est soutenue par les quatre plus grands fabricants d'équipements (Bombardier, Siemens, Alstom et Ansaldo-Breda) et elle est maintenant un élément ferme dans les exigences pour les achats dans un grand nombre d'entreprises. Toutes les entreprises sont inscrites dans la base de données IRIS, qui est accessible à l'ensemble des acteurs de ce marché.

Avantages de la certification

Une certification IRIS offre un grand nombre d'avantages pour améliorer sa position sur le marché et pour le management de qualité interne.

- Une certification IRIS est une condition préalable largement reconnue pour l'agrément en tant que fournisseur dans l'industrie ferroviaire.
- Amélioration des standards de qualité dans l'entreprise et dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.
- La base de données IRIS augmente la transparence des informations sur le fournisseur.
- Possibilité de réduction des audits de système effectués chez le client.
- Grâce à des certifications combinées - par exemple selon ISO 9001 et IRIS –, TÜV NORD CERT permet une réduction du travail et des coûts.

Conditions requises pour la certification

La procédure de certification selon IRIS s'appuie sur les exigences de la norme ISO 9001 pour les systèmes de management de qualité, complétées par certaines exigences spécifiques au secteur du transport ferroviaire. Pour l'évaluation d'audit, on se base sur une procédure de notation permettant aux entreprises d'obtenir une évaluation différenciée de leur système de management afin de cibler les potentiels d'amélioration.

Notre savoir-faire au service de votre succès

TÜV NORD CERT est un partenaire fiable et reconnu pour les prestations de service de contrôle et de certification. Nos experts et auditeurs disposent de connaissances approfondies dans leurs domaines et sont, généralement, employés par TÜV NORD. Cela garantit l'indépendance et la neutralité ainsi que la continuité du service auprès de nos clients. L'avantage pour vous est évident : nos auditeurs vous accompagnent et vous assistent dans le développement de votre entreprise en vous donnant un feedback objectif.

La voie vers le certificat



Nous espérons avoir suscité votre intérêt. Dans ce cas, nous vous remercions de nous retourner la réponse par fax. Nous serons heureux de pouvoir nous entretenir avec vous.

Oui, je suis intéressé par la certification selon la norme IRIS pour le secteur du transport ferroviaire. Je souhaite être contacté.

Expéditeur (en majuscules)

Société

CP/Localité

Madame/Monsieur

Téléphone

Fonction

Télécopie

Rue

e-mail

TÜV NORD France

Monsieur Christian Musiquo
26, avenue des Fleurs
F-59110 La Madeleine

Tél. : +33 (0)3 20 76 62 75
Fax. : +33 (0)3 20 76 62 75
GSM : +33 (0)6 32 83 29 45

france@tuv-nord.com

www.tuv-nord.fr